

APPEL A CANDIDATURES

Attaché temporaire de recherche et d'enseignement (ATER)

Objet : Recrutement d'un attaché temporaire de recherche et d'enseignement

Réf. : Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Département Eurasie

Intitulé : ATER en langue et civilisation turques

Profil de l'emploi :

L'enseignant(e) sera chargé(e) de cours en sciences sociales sur divers aspects de la Turquie contemporaine, au sein de la licence et du master de LLCER turc. Une connaissance de la langue turque est exigée.

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Le ou la candidat(e) devra être titulaire d'un doctorat en section 15, 20 ou 22 du CNU ou sur le point de le terminer.

Le ou la candidat(e) travaillera en collaboration avec le responsable de chaque niveau et assurera un service semestriel en présence des étudiants de 96 heures de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente.

Recrutement attendu pour le 15 janvier 2025 pour une durée de 6 mois.

3. REMUNERATION

calculée sur la base de l'indice brut 513 (indice majoré 446), soit 2 261,42 € bruts mensuels auquel s'ajoute une prime de recherche et d'enseignement d'un montant de 652,03 euros et le cas échéant, le remboursement des transports à hauteur de 59.40 € et une participation de 15 € à la mutuelle santé.

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Merci d'envoyer le CV avec une courte lettre de motivation **avant le 18 novembre inclus**.

Ce dossier doit être adressé par voie électronique, à l'attention de Timour Muhidine (timour.muhidine@inalco.fr)